FedEx Express

La GCRA est ARRIVÉE!

ÊTES-VOUS PRÊT?

QUOI?

L'INITIATIVE DE GESTION DES COTISATIONS ET DES RECETTES (GCRA) DE L'AGENCE DES SERVICES FRONTALIERS DU CANADA (ASFC)

a transformé la façon dont cette dernière gèrera l'importation des marchandises commerciales au Canada. Dans le cadre de ce projet, les importateurs sont entre autres tenus de créer un compte commercial dans le portail client de la GCRA.

QUI?

ENTREPRISES QUI IMPORTENT DES MARCHANDISES COMMERCIALES AU CANADA

La GCRA aura une incidence sur vous, que votre entreprise soit petite ou grande et que vous fassiez peu ou beaucoup d'importations.

QUAND?

CHANGEMENT À VENIR

À compter du 1er janvier 2026, le numéro d'entreprise (NE) d'un courtier en douane ne pourra plus être utilisé pour dédouaner ou déclarer des marchandises commerciales à l'ASFC pour le compte d'un importateur. Prenez les mesures nécessaires dès maintenant pour vous assurer que vos envois peuvent être dédouanés et pour éviter des pénalités de déclaration tardive ou le retour d'envois à l'expéditeur. Voir l'avis de douanes 24-27.

À FAIRE DÈS MAINTENANT

ÉTAPE 01

Créez votre compte dans le portail client de la GCRA

Il faudra créer un compte d'entreprise dans le portail client de la GCRA pour importer des marchandises commerciales au Canada et permettre aux entreprises de faire des transactions directement avec l'ASFC.

S'INSCRIRE

ÉTAPE 02

Approuvez notre demande de délégation de pouvoirs

L'approbation de la demande de délégation de pouvoirs de Federal Express Canada Corporation nous permettra de continuer à gérer vos activités d'importation commerciale propres à notre entreprise dans le cadre de la GCRA.

OUVRIR UNE SESSION

ÉTAPE 03

Déposez une garantie financière aux fins du Programme de MAP

Pour participer au Programme de mainlevée avant paiement (MAP), vous devez déposer votre propre garantie financière (cautionnement ou dépôt en espèces) dans le portail client. Un fournisseur de caution peut vous y aider.

OBTENIR DES PRÉCISIONS

ÉTAPE 04

Configurez votre profil d'importateur FedEx

Si FedEx Express est l'un de vos courtiers en douane désignés, la plateforme des profils d'importateur de FedEx, notre solution en ligne gratuite, vous permet, à vous, à votre équipe et à FedEx, de suivre en un seul et même endroit vos progrès liés à la GCRA. Surveillez les étapes terminées, tenez votre profil à jour, recevez des alertes par courriel vous informant de tout changement, consultez un historique détaillé et plus encore.

FAIRE LE SUIVI DES PROGRÈS

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

APPROBATION DU GESTIONNAIRE DE COMPTE D'ENTREPRISE : Le gestionnaire de compte d'entreprise affecté par votre entreprise peut approuver toutes les demandes de délégation de pouvoirs de plusieurs courtiers. Cette approbation est nécessaire même si vous avez déjà un accord général de représentation et une procuration avec FedEx Express.

ACCORD GÉNÉRAL DE REPRÉSENTATION ET PROCURATION : Si vous n'avez pas d'accord général de représentation et de procuration avec FedEx Express, envoyez-nous un courriel à POACANADA@fedex.com. Nous en avons besoin pour agir à titre de courtier en douane.

LA GARANTIE FINANCIÈRE EST MAINTENANT UNE OBLIGATION

La garantie financière pour la MAP des courtiers en douane **ne couvre plus les importateurs commerciaux**. Afin de contribuer à prévenir les retards de dédouanement, tous les importateurs commerciaux doivent obtenir une garantie financière en s'inscrivant au sous-programme de MAP dans le portail client de la GCRA. Sachez qu'il incombe à votre entreprise de satisfaire à cette exigence; les courtiers en douane ne peuvent pas s'acquitter de cette tâche en votre nom.

S'INSCRIRE AU SOUS-PROGRAMME DE MAP POUR COMMENCER :

1. Suivez les étapes du guide de l'utilisateur du portail client de la GCRA : Déposer une garantie financière pour les privilèges de mainlevée avant paiement (MAP).
2. Choisissez votre option de garantie financière :
   - Cautionnement
   - Dépôt en espèces : Payez par carte de crédit ou de débit, ou au moyen des services bancaires en ligne de votre institution financière.

Pour obtenir des instructions complètes sur le paiement, consultez la page Web de l'ASFC sur les paiements commerciaux à l'importation.

BESOIN DE SOUTIEN SUPPLÉMENTAIRE?

CONSULTEZ LA FICHE D'INFORMATION DIFFICULTÉS COURANTES LIÉES À LA MAINLEVÉE AVANT PAIEMENT ET À LA GARANTIE FINANCIÈRE ET ÉTAPES DE RÉSOLUTION DE L'ASFC

OBTENEZ DE L'AIDE EN QUELQUES CLICS

Vous avez besoin d'aide avec votre compte du portail client, la délégation de pouvoirs ou la recherche d'un fournisseur de caution? Écrivez à CARM@fedex.com afin de planifier un appel individuel.

Pour obtenir du soutien à l'inscription à la MAP, communiquez avec le bureau d'aide et service à la clientèle de la GCRA.

QUELLES SONT VOS OPTIONS DE PAIEMENT?

DROITS ET TAXES À L'IMPORTATION

La GCRA offre le paiement direct des droits et des taxes à l'importation auprès de l'ASFC.

FedEx Express continuera de payer à l'ASFC les droits et taxes calculés sur les marchandises importées que nous dédouanerons en votre nom, puis vous facturera en conséquence, sauf avis contraire de votre part.

En tant qu'entreprise cliente de FedEx Express, vous pouvez choisir de payer l'ASFC directement. Il suffit de nous informer à l'avance en remplissant et en soumettant cette convention par courriel.

Pour éviter les frais en double, veuillez nous aviser si vous comptez payer l'ASFC directement.

D'AUTRES QUESTIONS?

Nous sommes là pour vous.

RESSOURCES SUR LA GCRA :

- **S'INSCRIRE** à un webinaire sur la GCRA
- **EXAMINER** les documents d'intégration
- **VISIONNER** les tutoriels vidéo
- **REMPLIR** le Formulaire de contact d'aide au client

EXPERTS DE LA GCRA DE FEDEX :

- Pour les demandes de renseignements généraux, écrivez-nous à l'adresse **CARM@fedex.com** ou composez le **1.844.875.7286**.

Nous sommes là pour vous soutenir.

Ajoutez **fedex.ca/GCRA** à vos favoris pour un accès rapide et pour obtenir les dernières mises à jour.

Les renseignements contenus dans ce résumé graphique pourraient changer.

CARM - FXE GEN - 01/26 - F